



HAL
open science

Multipartisme en Haïti entre crises électorales et post-électorales

Jean Odelin Casseus

► **To cite this version:**

Jean Odelin Casseus. Multipartisme en Haïti entre crises électorales et post-électorales. 2022. hal-04635744

HAL Id: hal-04635744

<https://hal.science/hal-04635744v1>

Preprint submitted on 5 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Jean Odelin CASSEUS

Multipartisme en Haïti entre crises électorales et post-électorales

Résumé

Dans l'histoire des idées politiques en Haïti, les partis politiques n'ont pas eu trop de place jusqu'à la constitution de 1987 qui allait consacrer la liberté d'association. À cette époque, la création des partis politique suivait un ensemble de formalités ; la loi de 2014 a allégé complètement le processus. C'est ce qui a ouvert la voie à la création des partis de tout bord. Ces derniers augmentent en effectif tandis qu'ils n'ont, pour la plupart, aucune représentation réelle tant sur le plan politique que territorial. Mais quand il s'agit de négocier, ils font valoir leur droit, se trouvent une place autour de la table. Lors des élections, ils font alourdir le travail du conseil électoral pour aucun élu. Le multipartisme devrait être un indicateur d'une démocratie en santé, mais la façon que cela se manifeste en Haïti, il est considéré comme un générateur de crise troublant ainsi l'ordre démocratique. De ce fait, nous posons les questions suivantes : quels sont les facteurs qui expliquent l'incapacité de l'ensemble des partis politiques à trouver des solutions durables aux crises politiques du pays ? une question secondaire qui nous permettra de mieux saisir la problématique est de savoir quelles sont les causes réelles de la création d'autant de partis politiques ? A la question principale, nous avançons l'hypothèse que le nombre élevé des partis engendre des points de vue divergents sur les questions cruciales ; ce qui les empêche de jouer leur rôle respectif. Pour la seconde question, l'hypothèse serait le fait que les acteurs politiques sont peu compétents, il serait donc difficile pour eux de s'émerger dans de grandes structures politiques. Dans le cadre de cet article, nous allons démontrer le coût du multipartisme en Haïti et la façon dont ce dernier est un élément générateur de crise d'une part.

Les mots clés : multipartisme, Crise politique, approche concertée, parti politique, efficacité.

Summary

In the history of political ideas in Haiti, political parties did not have too much room until the constitution of 1987 which would enshrine freedom of association. At that time, the creation of political parties followed a set of formalities; the 2014 law completely lightened the process. This paved the way for the creation of parties of all stripes. The latter are increasing in numbers, while they have, for the most part, no real representation. But when it comes to negotiating, they assert their right, they find a place around the table. In elections, they make the work of the electoral council more cumbersome for no one elected. Multiparty politics should be an indicator of a healthy democracy, but as it manifests itself in Haiti is considered a generator of crisis so disturbing the democratic order. We therefore ask the following questions: what are the factors that explain the inability of all political parties to find lasting solutions to the country's political crises? A secondary question that will allow us to better understand the problem is to know what are the real causes of the creation of so many political parties? To the main question, we put forward the hypothesis that the high number of parties gives rise to divergent views on crucial issues, which prevents them from playing their respective roles. For the second question, the hypothesis would be that the political actors are not very competent, so it would be difficult for them to emerge in large political structures. In the context of this article, we will demonstrate the cost of multiparty politics in Haiti and how the latter is a generator of crisis on the one hand.

Keywords: multiparty system, political crisis, concerted approach, political party, electoral crisis.

Resumen

En la historia de las ideas políticas en Haití, los partidos políticos no tuvieron demasiado espacio hasta la constitución de 1987 que consagró la libertad de asociación. En aquella época, la creación de los partidos políticos seguía un conjunto de formalidades; la ley de 2014 alivió completamente el proceso. Esto allanó el camino para la creación de partidos de todas las partes. Estos últimos aumentan en número mientras que, en su mayoría, no tienen representación real. Pero cuando se trata de negociar, hacen valer su derecho, se encuentran un lugar en la mesa. En las elecciones, hacen aumentar el trabajo del consejo electoral para ningún elegido. El multipartidismo debería ser un indicador de una democracia sana, pero tal como se manifiesta en Haití se considera un generador de crisis que perturba el orden democrático. Por consiguiente, planteamos las siguientes preguntas: ¿cuáles son los factores que explican la incapacidad de todos los partidos políticos para encontrar soluciones duraderas a las crisis políticas del país? una cuestión secundaria que nos permitirá comprender mejor la problemática es saber cuáles son las causas reales de la creación de tantos partidos políticos? En la pregunta principal, asumimos que el gran número de partidos genera puntos de vista divergentes sobre las cuestiones cruciales, lo que les impide desempeñar sus respectivos papeles. Para la segunda cuestión, la hipótesis sería el hecho de que los actores políticos son poco competentes, por lo que sería difícil para ellos emerger en grandes estructuras políticas. En el marco de este artículo, vamos a demostrar el coste del multipartidismo en Haití y cómo este último es un elemento generador de crisis por una parte.

Palabras clave: multipartidismo, crisis política, enfoque concertado, partido político, crisis electoral.

Introduction

Les années 1980 ont une importance capitale dans l'histoire politique du monde en général, et de l'Amérique Latine en particulier dont Haïti. Sur le plan global, c'est la chute du mur de Berlin qui a marqué la fin d'un monde bipolaire et sur le plan régional plusieurs états ont changé de Régime politique avec la chute des dictatures. Dans une vision géostratégique, on lie ces deux événements qui, pour plus d'un, ont eu une base idéologique. Les auteurs qui ont écrit sur cette période sont presque unanimes à ces propos (Arthus, 2012). Dans un article intitulé *la déstabilisation de l'Amérique latine par les États-Unis*, on peut lire « Le président John F. Kennedy avait d'ailleurs déclaré en 1961 que même si un régime politique démocratique était préférable à une dictature, rien n'était pire à l'expansion des régimes communistes (Kelsch, 2018). » Les dictatures en Amérique Latine et la Caraïbe ont été cautionné par les États-Unis dans le but d'endiguer la propagation du communisme en Amérique Latine.

La situation d'Haïti n'est pas isolée de cette thèse, ce pays a connu une dictature de 29 années, de 1957 à 1986, avec la dynastie des Duvalier. A la chute de la dictature en 1986, trois ans avant la chute du mur de Berlin, une ère démocratique a commencé dans le pays. Cette dernière trouve son fondement dans la constitution du 29 mars 1987 à l'alinéa quatre (4) de son préambule dans lequel il est écrit : Le peuple haïtien proclame la présente constitution pour implanter la démocratie qui implique le pluralisme idéologique et l'alternance politique et affirmer les droits inviolables du Peuple Haïtien. Elle a ouvert la voie à une aspiration importante d'une bonne partie de l'élite haïtienne. Car, l'interdiction d'établissement et de fonctionnement des partis politique dans le pays sous la dictature n'a pas empêché la création des partis politique par des Haïtiens à l'extérieur du pays. C'est le cas du parti Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP) fondé au Venezuela par Lesly François Manigat ou du parti parti Union des forces démocratiques et patriotiques haïtiennes (IFOPADA) fondé par Serge Gilles depuis La France (Hurbon et Gilles, 2014). Le multipartisme n'attendait que la constitution pour devenir opérationnel. Il a été consacré par les articles 31 et 31.1¹ sur la liberté d'association.

¹ Article 31 La liberté d'association et de réunion sans armes à des fins politiques, économiques, sociales, culturelles ou toutes autres fins pacifiques est garantie. Article 31.1 Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. La loi détermine leurs conditions de reconnaissance et de fonctionnement, les avantages et privilèges qui leur sont réservés.

Et depuis, nous avons assisté à une prolifération des partis politiques de toutes les tendances. Par ailleurs, étant dans une période de transition démocratique, Haïti fait face à de nombreuses crises auxquelles les partis sont sollicités en vue de négocier et proposer des solutions. Ce qui apparaît très difficile, si l'on considère les expériences de la dernière décennie. Le multipartisme qui est un indicateur important pour mesurer le niveau de la démocratisation d'un peuple n'est jusque-là pas en mesure d'apporter des réponses adéquates aux différentes crises politiques auxquelles Haïti est confronté. Au lieu d'apporter des éléments de solutions, il fait partie des facteurs qui favoriseraient, dans le contexte haïtien, des crises électorales après chaque élection. C'est ce qui nous amène à poser la question de recherche suivante : quels sont les facteurs qui expliquent l'incapacité de l'ensemble des partis politiques à trouver des solutions durables aux crises politiques du pays ? Une question secondaire qui nous permettra de mieux saisir la problématique c'est de savoir quels sont les causes réelles de la création d'autant de partis politiques ?

A la question principale nous avançons l'hypothèse que la majorité des partis politique sont dans l'incompréhension de leur mission ou encore de leur rôle qui consiste à proposer des programmes politiques en vue de trouver l'adhésion des votant pour prendre le pouvoir et transformer leurs programmes en politiques publiques pour remédier aux problèmes auxquels le pays fait face ; ce qui les empêche de jouer leur rôle respectif. Et pour la seconde question, l'hypothèse serait le fait que les acteurs politiques n'ont eu une socialisation politique approfondie c'est-à-dire leur capacité de leadership ou l'ensemble de leur aptitude à se développer dans une structure politique. Dans son ouvra par ce manquement, il est donc difficile pour eux de s'émerger dans de grandes structures politiques. Le professeur Sauveur Pierre Etienne (2019) parle de manque de vision, de l'amateurisme et de la maladresse des leaders auto-désignés. C'est également un outil qui les permet de s'asseoir sur les tables de négociation. Cet article vise principalement à démontrer la perte en efficacité comme étant une conséquence du multipartisme et en saisir ses causes. De plus, nous allons faire ressortir le coût du multipartisme en Haïti, ainsi que la manière dont il est un élément générateur de crise.

Du bipartisme au multipartisme en Haïti

Depuis l'indépendance d'Haïti en 1804 le pouvoir était militarisé. Seuls les généraux avaient accès au pouvoir jusqu'au XXe siècle. C'est la société des baïonnettes (Turnier, 2017). L'histoire des premiers partis politiques comme groupe organisé qui veut prendre le pouvoir avec un idéal en Haïti date de la fin du XIX^e siècle avec l'émergence du parti national d'un côté et le parti libéral de l'autre côté. C'est avec l'émergence des partis à la chute de Jean Claude Duvalier que la plupart des écrits trouvent leur repère. Paul Bénédicte (2015) dans, *partis politiques en Haïti et le processus de démocratisation*, développe l'idée que la soif de la démocratie de l'après dictature et la quête de l'intérêt personnel sont parmi les mobiles qui ont engendré la création de beaucoup de partis politiques. Il a souligné également le travail non fait du ministère de la justice et de la sécurité publique, Organisme de l'État responsable de l'enregistrement des partis politiques en Haïti (loi sur les partis politiques art. 7), dans la surveillance et la structuration des partis politiques comme autre cause. Etant un pays sans une tradition de partis politiques selon Moïse (2009) à l'exception des deux grands partis du XIXe siècle, c'est la fin de la dictature qui va ouvrir la porte à la création de multiples partis avec des nuances pour certains auteurs au niveau des causes du multipartisme. Pour Midy (2014), un grand nombre de partis politiques sont dévoués au service d'une famille, ou d'un leader unique, tandis que d'autres fonctionnent comme des sociétés anonymes privées. Par ailleurs, Gilles (2015) avance qu'à partir de 1986, fonder un parti politique c'est se mettre dans l'antichambre de l'État. Il va plus loin pour dire que les partis fonctionnent comme un lieu de formation de nouveaux fondateurs de partis. Il y a une indifférenciation idéologique des partis qui crée un système dans lequel tous les chats sont gris ; ce qui ne permet pas de distinguer un parti d'un autre (Hurbon 2014). Dans cet ordre d'idée, Jean Farncois (2009), dans *Haïti parti politique entre Gains et régressions*, considère que les partis politiques ouvrent boutique et leurs enseignes sont partout dans les rues de nos villes ; il y en aura même qui n'existeront que sur nos murs et dans la tête de leurs soi-disant leaders. Dans cet article, il démontre aussi ce que les partis ont gagné avec la Constitution de 1987 dans l'organisation du terrain du jeu politique ne leur ont pas permis de gagner l'opinion publique haïtienne. Ils n'arrivent pas à pousser les citoyens à s'intéresser à la politique (Délince, 1993). Sur ce plan, les partis ont perdu. Et ce travail va s'interroger sur ce que cela coûte au pays, puisque la revue de littérature nous a permis de découvrir que cet aspect n'a pas encore été traité dans les écrits sur les partis politiques en Haïti. Le pullulement des partis est perçu négativement

(Hurbon 2015) selon résultats d'une enquête socio-politique sur les partis en activité en Haïti. C'est donc là la pertinence de ce travail.

Cette courte revue de littérature explique en quelques lignes les causes de la multiplication des partis politiques en Haïti. Toutefois, la recension des écrits sur la question ne s'arrête pas là, Manigat (2013) analyse de son côté la politique des femmes au milieu de cette émergence. La revue RENCONTRE a aussi réalisé un ensemble de travaux sur les partis politiques et les mouvements sociaux d'une part, et les partis politiques et la société civiles d'autre part. Dans cette analyse, les auteurs démontrent comment la société civile, d'un côté, ne montre pas trop d'intérêt pour la politique, mais, d'un autre côté, des organisations de la société civile qui ont des vocations politiques se transforment en parti politique (Castor, 2009). Cela est dû au fait que la majorité des partis politiques se tournent autour des leaders charismatiques et non pas autour des idéologies solides (Pierre-Étienne, 2019). Les partis sont fragmentés à chaque période électorale et deviennent souvent inefficaces et instables. Cette fragmentation contribue à une compétition désordonnée et à une polarisation accrue de la politique haïtienne.

Méthodologie

Dans cet article, nous adopterons une méthodologie axée sur la recherche documentaire pour collecter les données nécessaires liées au partis politiques en Haïti afin de faire une démonstration sur les gains en efficacité. C'est une méthode qui a été proposée par le professeur Samuel Pierre dans le cadre de son cours problème contemporain d'Haïti. Trois modes de fonctionnement possible : Un fonctionnement en Silo où chaque parti fonctionne en vase clos, un fonctionnement holistique où les interactions sont multiples entre les partis et enfin un mode de fonctionnement concerté avec des regroupements pour de meilleurs offres politiques et moins nombreux également. Il a été corroboré par un questionnaire qualitatif sur la perception des citoyens les corrélations entre la crise haïtienne et le multipartisme en Haïti.

Présentation des données

Les données qui ont été collectées ont démontré une croissance des partis politique après la chute de la dictature des Duvalier. Dans les élections de 2006, selon un article du quotidien Le Nouvelliste, 28 partis politiques ont été agréés par le Conseil Électoral Provisoire et une trentaine

d'autres n'ont pas été acceptés pour y prendre part ; ce qui sous-entend l'existence d'une cinquantaine de partis.

Pour les élections de 2015, le Conseil électoral provisoire (CEP) a publié une liste de 192 partis politiques qui ont manifesté leurs intérêts à participer aux élections ; 104 d'entre eux ont été agréés. Les écrits à ce propos sont unanimes sur le fait que cette augmentation du nombre de partis politiques est étroitement liée à la publication de la loi sur les partis politiques en 2014 qui a assoupli les exigences liées à la création d'un parti politique.

Perception sur l'avantage ou le désavantage et les corrélations entre élément de la crise.

La prolifération des partis politiques en Haïti est largement perçue comme un désavantage, selon les réponses à la question de leur impact. Les répondants soulignent que la fragmentation excessive et le manque de structure nationale parmi les partis créent une polarisation accrue et une inefficacité dans la représentation politique. Beaucoup de partis ne remplissent pas efficacement leur mission, étant souvent utilisés comme instruments de pression pour des intérêts privés plutôt que pour le bien public. Cette situation entrave le processus démocratique, empêchant l'atteinte de consensus significatifs et diluant le débat politique avec des répétitions inutiles et des contradictions idéologiques. Les problèmes financiers liés à la multiplication des partis, notamment en termes de subventions, aggravent cette inefficacité. Bien que certains reconnaissent qu'un multipartisme structuré pourrait théoriquement favoriser une représentation plus inclusive, le modèle actuel favorise le favoritisme de castes et n'est pas réellement inclusif. De nombreux répondants suggèrent une réforme visant à réduire le nombre de partis à environ cinq pour faciliter le consensus et améliorer la gouvernance. Cette réduction est perçue comme nécessaire pour renforcer la démocratie et améliorer la gestion de l'État en Haïti.

Par ailleurs, la majorité des répondants à la question estiment que le nombre élevé de partis politiques en Haïti contribue significativement à la crise actuelle. Ils soulignent que chaque parti cherche à défendre ses propres intérêts plutôt que ceux de la nation, rendant difficile l'atteinte de compromis et d'unité nationale. Les partis manquent souvent d'idéologie claire et de projets de développement solides, et sont accusés de ne pas incarner des valeurs ou des alternatives viables pour résoudre la crise. Cette prolifération engendre une cacophonie politique qui déstabilise les citoyens et complique la mobilisation pour des causes nationales. De plus, la multiplication des

partis, souvent utilisée comme une stratégie par les grands partis pour polluer l'espace politique avec des partis satellites, rend difficile la formation de majorités stables et complique le processus électoral. En conséquence, cette situation affaiblit le débat démocratique et engendre une crise de confiance envers le système politique. Bien que quelques répondants suggèrent que la crise engendre la multiplication des partis, le consensus général reste que la rationalisation et la structuration des partis politiques sont nécessaires pour sortir de la crise actuelle.

Les coûts des transactions dans la situation de Multipartisme en Haïti

Partant de la considération que ce grand nombre de partis politiques a été créé parce que certaines personnes estiment qu'elles seront dans la quasi-impossibilité à émerger et prendre de l'ascendance dans les structures existantes – vont créer leur propre parti pour pouvoir discuter en alter égo avec ceux/celles qu'elles voyaient comme principaux ou potentiels obstacles à leur émergence. Ainsi, en tant que partis existants, ils peuvent aussi avoir leur mot quand on doit faire appel à eux sur certains sujets d'intérêt public ou lorsqu'ils sont des protagonistes en période de crises post-électorales. Le multipartisme haïtien peut être considéré comme un facteur explicatif de ces crises également.

Le poids du multipartisme dans l'organisation des élections

Si l'on considère les élections de 2015 avec 192 partis inscrits, on peut imaginer ce que cela a demandé comme effort aux employés du CEP en termes de temps et de logistique pour le traitement des dossiers. Parmi les 192 partis inscrits, 87 n'ont pas été agréés et peuvent faire des contestations. Tenant compte, du facteur temps pour le CEP qui doit respecter son calendrier, on peut remettre en question la justesse de certaines décisions prises à l'égard des partis. Pour la campagne électorale, c'est un grand moment de pollution à la fois environnemental et sonore. Le citoyen se trouve face à une multitude d'offres politiques proposées par rapports à ses demandes. Son choix, dans ce cas, s'avérait être difficilement raisonnable ou rationnel.

Prenons l'exemple d'une commune, partant d'une hypothèse que 80% des partis envoient des candidats à tous les postes : soit à la députation, au conseil municipal, au délégué de ville, au Conseil d'administration de la section communale (CASEC) et à l'Assemblée de la section-

comunale(ASEC). S'il existe cinquante (50) associations de la société civile dans cette commune, cela ferait beaucoup d'interactions.

Tableau 1 Les interactions possibles

Candidat député/ Mairie (soit A)	Associations locales (soit B)	Le nombre d'interaction (soit A*B)
160	50	2 560
S'il y avait 2 partis		
2	50	100

Ce tableau nous permet de comprendre qu'autant qu'il y ait de partis, autant il y aurait de candidats, et ces derniers vont tous faire des offres ; ils visent le plus souvent des structures organisées. Pour une association d'agriculteurs, il est possible d'avoir des demandes auprès de tous les candidats ; ils vont accepter au moins 150 si l'on considère les demandes pour les postes CASEC et délégué de ville. Pendant qu'ils avaient leurs activités à entretenir. Dans l'ensemble, les 2560 interactions peuvent être des rencontres de toute sorte, tandis qu'avec 2 partis on aurait 100 interactions à ce niveau-là avec une variation en cas de candidats indépendants. En matière de gain en efficacité qu'est-ce que cela représente ?

En ce qui concerne le déroulement des élections, avec autant de partis, il faut imprimer des bulletins pour tous les candidats. Cela va automatiquement augmenter les coûts, c'est de l'argent exporté puisqu'il est rare qu'une entreprise haïtienne gagne ce marché. Par ailleurs, pour faire de l'économie, le CEP pourrait présenter les images en très petites dimensions ; cela poserait des problèmes aux électeurs d'une part, et aux responsables des centres de vote d'autre part. En effet, le nombre étant si élevé, le dépouillement prend du temps, parfois jusqu'à la tombée de la nuit où certains membres des bureaux s'empressent de terminer afin de rentrer chez eux, car le bureau de vote se trouve souvent très loin de chez eux. Tout cela constitue des facteurs qui peuvent augmenter les marges d'erreurs au niveau des dépouillements ; ce qui peut déboucher sur une crise.

Le multipartisme en temps de crise

En période de crise politique en Haïti, les partis sont souvent les protagonistes principaux. En tant que tels, ils sont appelés à s’asseoir sur les tables de négociation pour trouver des moyens pour délier la crise. Il s’avère très difficile pour arriver à trouver des voix concordantes au moment des discussions. Pour les dix dernières années, les accords politiques sont devenus monnaie courante. De l’accord de El Rancho² où le président Michel Martelly était contraint de négocier avec les autres partis suivis d’un partage de pouvoir.

Pour faire le lien avec le multipartisme, Haïti a un régime semi-présidentiel avec un exécutif à deux têtes : un président élu au suffrage universel direct et un premier ministre qui doit être ratifié par le parlement. Dans un cadre normal, c’est le parti ayant la majorité au parlement qui devrait donner le premier ministre. Mais, l’issue de ses élections donne souvent un parlement mosaïque qui, d’une part, rend très difficile le choix d’un premier ministre et, d’autre part, empêche une concordance réelle entre les deux têtes de l’exécutif. Aux élections de 2006, vingt partis politiques ont eu des sièges au parlement. Le parti Lespwa qui a gagné les élections présidentielles a eu plus de députés avec 21 députés et 11 sénateurs (Paul, 2015 ; p76,77). Dans un tel contexte, le parti au pouvoir ne peut avoir la majorité pour afin d’élire un premier ministre ou un parti de l’opposition qui pourrait être une cohabitation. Il faut donc toujours une négociation, prenant la forme d’un partage de postes, de l’argent pour monter un gouvernement qui reflètera le parlement en miniature. Du coup, la cohésion au sein du gouvernement est quasi-impossible. Une démonstration spéculative nous permettrait de voir ce que cela coûte au trésor public.

Tableau 2 Nombre d'interactions

	Parti au pouvoir	Les autres partis	Interactions
<i>I.</i>	1	19	19
<i>II.</i>	1	78	78

² C’est un accord politique qui a été signé le 14 mars 2014, entre le pouvoir exécutif et les deux branches du pouvoir législatif, à l’hôtel El Rancho à Pétion-Ville en vue de trouver une solution à la crise politique d’alors dans laquelle l’église épiscopale a offert ses bons offices par le biais du Cardinal Chibly Langlois.

III.	19	19	361
IV.	1	8	8
V.	7	7	49

Dans ce tableau nous regardons plusieurs scénarios. Le parti qui a gagné les présidentielles peut chercher à entrer en négociation avec les autres partis pour constituer son électorat afin de voter son premier ministre. Le président entre en négociation avec les dix-neuf autres partis ; ce serait une approche semi concertée (I) mais moins probable par le fait que dans le plus grand nombre de cas, les candidats n'ont pas d'affiliation avec leur parti. Donc, la négociation peut se faire individuellement. (II)

Dans ce cas, il y aura 78 interactions au moins qui seront des coups de fils, des correspondances, des réunions avec des coûts et du temps que cela va prendre. Il se pourrait aussi que chaque parti essaie de voir s'il est possible d'avoir une majorité ; cela donnerait 361 interactions (III). Les lignes (IV et V) représentent les mêmes démarches au Sénat, soit le parti gagnant auprès des autres ou encore chaque parti entreprend ses démarches.

Pour les élections de 2011 le parti qui a gagné la présidentielle n'a eu que 3 sièges au parlement précisément à la chambre des députés mais aucun parti n'a eu la majorité, donc les mêmes scénarios et parfois plus compliqués. À l'issue des élections législatives (2011), 17 partis sur 49 sont présents à la Chambre des députés, pour représenter 99 circonscriptions (Hurbon 2014 ; p30). Par ailleurs, deux des quatre premiers partis (RDNP et Renmen Ayiti) aux élections présidentielles n'ont pas eu des candidats à l'élection législative, tandis qu'il leur aurait fallu un premier ministre (OFPRA, 2016, p8). En 2015, la loi sur les partis politiques a fait naître une pléiade de partis politiques de tout genre cent quatre-vingt-douze (192) (*sic*) ont manifesté leur volonté à participer pour 104 agréés.

Ces partis étant constitués cherchent par tous les moyens à tirer la ficelle de leur côté ; n'étant pas capable de gagner un poste lors des élections, ils attendent les moments de crise, qui viendra tôt ou tard c'est la situation des 15 dernières années, pour avoir une place sur la table des négociations. il y'a en Haïti cette pratique de partager le pouvoir, non pas dans le sens de la

séparation des pouvoirs entre les trois branches, mais sous la forme d'un gâteau. Que peut-on faire comme projets publics sur le long terme ? Quelles politiques publiques cohérentes peuvent prendre ces types de gouvernements ? Après le coût de ces réunions pour le trésor public, puisque, très souvent, c'est un président qui se trouve coincé et a besoin de délier la crise qui organise ces réunions, parfois chronophages, pour faire des gouvernements d'ouvertures. Ces derniers n'ont pour objectif que de satisfaire des groupuscules. Donc, pas de programmes d'apaisement social, ce qui crée des soulèvements populaires à nouveau, donc le président doit négocier ; nouveau changement au sein du gouvernement, mais la roue de la crise continue à tourner. Que faire ?

Conclusion

En guise de conclusion, le multipartisme en Haïti devrait être un indicateur clé pour mesurer la santé de la démocratie dans le pays. Consacré par la constitution de 1987, il aurait fallu 5000 membres pour créer un parti politique. La loi de 2014 a ouvert la vanne en allégeant les formalités pour la création des partis. Notre analyse a démontré que les partis politiques, tels qu'ils sont en Haïti, constituent des éléments générateurs de crises politiques. Ils n'arrivent pas à former et à fournir les personnels politiques nécessaires pour la bonne marche du projet démocratiques, mais plutôt, ils coûtent beaucoup au trésor public. A analyser le nombre de partis, il est incertain que l'on puisse trouver autant d'idéologies et d'orientations différentes. De ce fait, des regroupements, une réévaluation des partis politiques, une révision de la loi sur les partis politiques s'avéraient nécessaires et très utiles pour le pays. Notre analyse se limite aux élus au niveau du parlement et de l'exécutif. Elle ne prend pas en compte les élus des collectivités territoriales. Enfin, il n'était pas possible de faire un classement des partis par courant idéologique par manque d'informations sur les partis politiques.

Bibliographie

- Arthus, W. W. (2012). LES RELATIONS INTERNATIONALES D'HAÏTI DE 1957 À 1971 : la politique étrangère de François Duvalier. *bulletin de l'institut Pierre Renouvin*, 157-167.
- Castor, S., Dandin, M., Toussaint, H., & Hector, M. (2009). Les partis politiques et la construction démocratique. *Rencontre*, 7-24.
- Chenet, J.-B. (2011). *Mouvements populaires et Partis politiques (1986-1996) : La restructuration manquée de l'ordre politique agonisant* [These de doctorat, Paris 3]. <https://www.theses.fr/2011PA030079>
- Constitution haïtienne de 1987 amendée le 9 mai 2011*. (2011).
- Delince, K. (1993). *Les forces politiques en Haïti : manuel d'histoire contemporaine*. Paris: Karthala.
- Étienne, S. P. (2019). *Haïti : La drôle de guerre électorale, 1987-2017*. L'Harmattan.
- Gilles, C. (2005, septembre 5). 28 partis politiques agréés par le CEP.
- Hurbon, L. (. (2014). *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*. Stockholm: MediaCom.
- IDEA International (2018). *les pratiques idéologiques en Haïti*. Stockholm: IDEA/Booktype.
- Kelsch, C. (2018, décembre 18). *isd.sorbonneonu*. Récupéré sur Un monde, plusieurs défenses: <http://www.isd.sorbonneonu.fr/blog/la-destabilisation-de-lamerique-latine-par-les-etats-unis/>
- Loi sur les partis politiques . (2014, Janvier 16). *Le Moniteur*, pp. 2-12.
- Manigat, S. (2013). Participation politique des femmes : Qu'est-ce qu'on gagne ? *Haïti Perspectives*, 31-34.
- Moïse, A. (2009). Panorama des partis politiques. *Rencontre*, 25-26.
- Monière , D., & Gay, J. (1987). *Intrroduction aux théories politiques*. Montreal: Québec/Amérique.
- Offerlé, M. (2008). *Les partis politiques*. Paris: Presse universitaires de France.
- OFPRA. (2016). *Les principaux partis politique en Haïti*. DIDR/OFPRA.
- Paul, B. (2015). *Les partis politique en Haïti et le processus démocratisation*. Berlin: Éditions universitaires européennes.
- Turnier (1915-1991), A. (s. d.). *La Société des baïonnettes, un regard nouveau*. Consulté 4 juillet 2024, à l'adresse <https://data.bnf.fr/temp-work/8d21e671eb2b3e959962441c8442509c/>